

Sivens : pendant la trêve la propagande continue

Depuis le 27 octobre 2014, jour de la mort de Rémi Fraisse, le chantier du barrage de Sivens est interrompu. Arrêté mais pas abandonné. Aucune décision de justice ne s'étant prononcée sur la légalité ou l'illégalité du chantier. La CACG qui a déjà effectué deux mois de travaux sur le terrain depuis septembre, n'est sans doute pas prête à renoncer. Le Conseil Général du Tarn s'est borné de son côté à prononcer la suspension du chantier, sans vote ni débat, et à renvoyer sur l'Etat la responsabilité de trancher.

Depuis, la situation s'apparente à une trêve que chacun des camps exploite à sa manière.

Du côté des opposants, sur le terrain, c'est l'expérimentation des alternatives au barrage, notamment avec des replantations et la réparation de la Métairie Neuve. C'est aussi, à l'heure où les media prêtent l'oreille, l'exposé des raisons de ce combat.

De l'autre côté des voix bruyantes s'élèvent pour discréditer l'opposition au projet, rameuter la population en soutien aux partisans du barrage.

L'heure est à la propagande.

Ainsi entend-on beaucoup Mme Lherm, conseillère générale et maire de Lisle sur Tarn, qualifier la ZAD de « zone de non-droit », assurant que « les riverains sont terrorisés » et « empêchés de circuler pour se rendre chez eux », qu' « une vieille dame de 77 ans qui habite à proximité, a été deux fois cambriolée, a dû déménager » ; son chien même aurait même été tué par les occupants. Chacun sait ici que les propos de Mme Lherm sont calomnieux. Le Canard enchaîné a enquêté et recueilli les propos de la vieille dame : celle-ci a dû déménager à cause des travaux du chantier, l'électricité lui ayant été coupée. En fait, « ce sont les gendarmes qui m'ont demandée de déguerpir. Ils fermaient la route et ils m'ont dit : « Si jamais vous êtes malade on ne viendra pas vous chercher. » (*Le canard enchaîné du 12 novembre 2014*) ; nullement effrayée par les zadistes, elle s'apprête à regagner sa propriété.

Madame Pascale Puibasset, conseillère municipale dans la même ville de Lisle, déclare lors de la manifestation des pro-barrages du 15 novembre à Albi, sous la bannière de la FNSEA, que « les Tarnais sont pris en otage, par des gens qui déboulent on ne sait d'où ».

M. Folliot, député du Tarn, stigmatise quant à lui « une minorité agissante appuyée par des casseurs » (questions au gouvernement du 26 septembre 2014).

Le communiqué de soutien de l'UMP départementale mérite la palme de la zizanie : « L'UMP appelle à solidarité avec le monde rural, en soutien aux forces de l'ordre et contre les casseurs et les ayatollahs de l'écologie ». Le texte parvient en quelques lignes à englober dans le même victimisation « monde rural » et forces de l'ordre, à agiter le spectre de l'intégrisme musulman, et à éreinter le mouvement écologiste.

Quiconque a suivi d'un œil impartial la controverse sur le barrage de Sivens est en mesure de démolir chacune de ces déclarations et de les qualifier de diffamations.

Le mouvement d'occupation qui date d'octobre 2013, se compose à l'origine d'habitants du Tarn, de tous âges, de toutes conditions sociales, de toutes sensibilités politiques. Il est vrai que depuis le saccage de la métairie en février par des pro-barrages cagoulés, les expulsions des occupants par les gendarmes en février et mai 2014, les affrontements lors des travaux de déboisement en septembre, jusqu'à la mort de Rémi Fraisse en octobre, chaque épisode de recrudescence de violence à l'encontre des opposants s'est accompagné de renforts de militants venus de partout en France. Il n'en reste pas moins vrai que le mouvement n'a cessé de s'étoffer de dizaines voire de centaines de citoyens tarnais, lesquels seraient bien plus nombreux encore s'ils n'étaient retenus par des menaces de représailles à l'emploi ou à la subvention dont plusieurs cas sont avérés. Si bien qu'on peut parler d'un authentique et massif mouvement d'opposition citoyenne et non d'un groupuscule d'excités.

A l'heure où de nombreuses voix appellent à la raison et à la paix, y compris au sein du PS, tel Paul Quilès dans le Tarn, afin que soient objectivement établies les responsabilités dans ce conflit, à l'heure où la ministre de l'Ecologie s'efforce à une sortie de crise et à une mise à plat du dossier, certains attisent la xénophobie, montrent du doigt des gens qui ne sont pas d'ici, jouent sur le racisme anti jeunes, stigmatisent l'exclusion sociale (« ils sont tous au RSA »). Ce faisant ils ravivent les craintes de la population locale, suscitent la haine et incitent à la violence, voire à l'auto-défense.

Les autorités en charge de la sécurité des citoyens, au premier desquelles le préfet, devraient veiller à adresser un ferme rappel à l'ordre à ceux et celles, qui profitent de leur audience publique pour jeter de l'huile sur le feu et attiser la discorde.

D'autres propos ont pour effet de brouiller la compréhension des causes du conflit. Ainsi lorsque M. Folliot, député UDI du Tarn, déclare le 26 novembre à l'Assemblée à propos du barrage de Sivens que « tout était légal, que ce projet était administrativement, financièrement et juridiquement bordé », il fait preuve d'une totale méconnaissance du dossier, ou plus vraisemblablement d'une grande mauvaise foi, en tout cas il profère un mensonge.

Des dizaines d'articles d'enquête ont mis récemment en lumière le fait que le dossier présenté à l'enquête publique en 2013 était incomplet, truqué, mal ficelé ; que par conséquent les citoyens n'ont pas eu droit à une information loyale ; que ce projet révèle plusieurs conflits d'intérêts, que le vote des élus a eu lieu en méconnaissance de cause, que les alternatives à ce projet n'ont pas été envisagées, qu'aucune expertise indépendante n'a été acceptée, que l'argent public était destiné à une poignée d'agriculteurs (une vingtaine) ; que les recours en justice sur le fond n'ont pas été jugés ; que le financement du projet est incertain ; que le mouvement d'opposition à ce barrage, en somme, a fait office de lanceur d'alerte. Cependant M. Folliot persiste à soutenir que « tout était légal » etc.

M. Bonnacarrère, ex maire d'Albi, divers droite, désormais sénateur, agite quant à lui le risque de l'immobilisme : « Cela n'aura plus de fin, ces zones à défendre, contre les pouvoirs publics ». Où l'on retrouve l'idée partagée par nombre de ces collègues aux affaires selon laquelle si l'on vient à reculer à Sivens après avoir tergiversé à Notre Dame des Landes, nul équipement ne sera plus réalisable dans l'hexagone.

Allant dans le même sens, M. Valax, député PS du Tarn déclare dans un communiqué le 26 novembre que « cette situation inacceptable pourrait aboutir à terme à la mise sous tutelle de tous projets d'intérêt général validés par les acteurs locaux et par l'état. »

Il est significatif que ces responsables politiques pourtant de bords opposés se retrouvent ainsi dans une sorte d'union sacrée pour rejeter les conclusions du rapport des experts nommés par la ministre de l'écologie, qui valident l'argumentaire des opposants, pour négliger d'entendre la ministre elle-même qui admet que ce projet « résulte d'une erreur d'appréciation » et « qu'il ne serait plus possible aujourd'hui », et pour balayer d'un revers de manche la plainte adressée ces jours-ci à la France par la commission européenne pour infraction à la loi sur l'eau.

A en croire les uns et les autres, le mieux serait de reprendre le chantier avec garde-mobiles, grenades en tous genres, arrestations des opposants etc.

La propagande à l'encontre des opposants, zadistes au premier chef, mais aussi écologistes, ou citoyenistes a pour but de faire diversion au moment où un authentique mouvement populaire jette un éclairage formidable sur les dysfonctionnements de la démocratie permis par la décentralisation : ce qui est ainsi révélé au grand jour, c'est un système dans lequel pouvoir politique, en l'occurrence le Conseil général, de concert avec le pouvoir économique de syndicats dits mixtes, comme la CACG et l'agence de l'eau, et avec la complicité des services de l'état, comme la préfecture, disposent de l'argent public pour des projets inutiles, coûteux et destructeurs, dont le meilleur exemple est le barrage de Fourouge, déclaré illégal après avoir été construit par les mêmes acteurs qui sont à l'œuvre à Sivens.

Tout un fonctionnement aux apparences démocratiquement irréprochables se voit soudainement démasqué, si bien que les 19 autres projets de barrage en Midi-Pyrénées, conçus à l'instar de celui de Sivens, ne sont plus du tout sûrs de voir le jour, pas plus que nombre d'autres projets d'utilité douteuse.

Ceux qui jusqu'à présent ont été les bénéficiaires politiques et économiques du système ainsi dévoilé peuvent à juste titre redouter que rien ne soit plus jamais comme avant, et c'est en regard de ces craintes qu'il convient d'apprécier la virulence de leur propagande à l'encontre des opposants. Leur stratégie de la tension vise à faire pression sur l'exécutif afin que ce barrage se fasse malgré tout, que le couvercle de leur marmite soit vite refermé et que leur cuisine puisse se perpétuer, comme si rien ne s'était passé.